

citiz

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Salon des maires et des collectivités locales, 21-23 novembre 2023

Comment Citiz aide les collectivités à réussir la transition en développant l'autopartage dans leurs territoires ?

[Citiz](#) est un réseau coopératif d'autopartage, présent dans 200 villes en France, qui collabore étroitement avec les municipalités pour développer cette solution de transport dans leurs communes. Citiz les accompagne de différentes façons pour la mise en œuvre et la gestion du service, en complément d'autres mobilités existantes sur leurs territoires. Par exemple :

En établissant des partenariats avec les autorités locales, les municipalités et les collectivités pour définir les besoins et objectifs en matière de mobilité durable afin de développer l'autopartage et l'intégrer efficacement dans les politiques de transport urbain.

En fournissant la technologie embarquée et des véhicules ce qui peut réduire les coûts d'acquisition pour les villes. Les véhicules sont choisis en fonction des besoins locaux. Également, Citiz équipe les véhicules des collectivités qui ne sont pas utilisés à 100% par les agents pour les partager avec les habitants.

En définissant l'offre la plus adaptée avec une réflexion menée sur le nombre et type de véhicules, la tarification, les emplacements de stationnement dédiés, la création de stations d'autopartage dans des quartiers stratégiques de la ville pour assurer un accès pratique.

En intégrant l'autopartage aux transports publics existants pour faciliter la multimodalité (bus, train, tram, métro, vélo...). Cela permet aux usagers de combiner efficacement l'autopartage avec les transports en commun, offrant une solution de mobilité complète.

En sensibilisant le public lors d'événements et d'actions pédagogiques des collectivités pour favoriser l'autopartage et l'adoption de comportements de mobilité plus vertueux.

En collectant des données sur l'utilisation des véhicules d'autopartage qui peuvent être utiles aux municipalités pour prendre des décisions éclairées en matière de planification urbaine et de transport.

En collaborant avec Citiz, les municipalités bénéficient de l'expertise et de ressources sur l'autopartage pour développer des solutions de mobilités durables, inclusives, tout en améliorant la qualité de vie des habitants et en réduisant l'impact environnemental de la circulation urbaine.

Pour plus d'informations et des interviews, veuillez retrouver Citiz au :

Salon des maires
Du 21 au 23 novembre
Paris - porte de Versailles
Pavillon 6, Stand A15
Secteur TRANSPORTS & MOBILITES

<https://citiz.coop>

Contact presse : Marlyn Dufetrelle - 06 70 13 16 91 - marlyn.dufetrelle@lagencerup.fr